



# Le Bulletin

Juin 2014 



## Mot du président



**Fusillade à Moncton :**  
Comment le District scolaire francophone Sud a géré la crise  
▶▶▶ Détails



**Commission scolaire francophone du Yukon :**  
La Cour suprême accepte d'entendre l'appel  
▶▶▶ Détails



**Présence de la Fédération au Québec :**  
Rapprochement avec la FCSQ et la QESBA  
▶▶▶ Détails



**RDEE à l'Île-du-Prince-Édouard :**  
Faciliter l'intégration des immigrants francophones  
▶▶▶ Détails



**La Pédagogie à l'école de langue française :**  
Les conseils scolaires désignent chacun un porteur de dossier qui sera formé à l'automne  
▶▶▶ Détails



**Compressions au Conseil des écoles fransaskoises :**  
La FNCSF prend position  
▶▶▶ Détails



**Éducation en langue française au Canada :**  
Promotion auprès des organismes membres des réseaux en immigration francophone  
▶▶▶ Détails



**L'INFOrm@teur est de retour :**  
Revivez en mots et en images les moments forts du GREF 2014!  
▶▶▶ Détails



**Prix Jean-Robert-Gauthier :**  
Date limite en août pour soumettre les candidatures  
▶▶▶ Détails



**Porte tournante :**  
Nominations, départs et autres  
▶▶▶ Détails



## Mot du président

Ce numéro du Bulletin est le dernier avant la relâche estivale. Mais ne vous y trompez pas : son contenu est loin d'être léger, même si les vacances se pointent déjà le bout du nez pour plusieurs d'entre nous.



Notre section *Coup de cœur* vous présente de façon synthétisée et avec une vue de l'intérieur les décisions prises par l'unité de gestion de crise mise sur place par un de nos conseils scolaires soit le District scolaire francophone Sud qui dessert la région de Moncton où a eu lieu la fusillade qui a coûté la vie à trois agents de la Gendarmerie royale du Canada. Le district scolaire a dû composer avec les médias et l'inquiétude des parents, des élèves et de son personnel alors que le tireur était toujours au large et qu'une de ses écoles primaires était comprise dans le périmètre de sécurité. Il a dû aussi mettre en place des services pour aider les élèves et le personnel affecté par la tragédie dans une communauté tissée serrée. Il faut dire que le maître canin décédé lors de la fusillade avait rendu visite récemment aux élèves d'une des écoles du district scolaire.

Sur une note plus positive, la FNCSF se réjouit de la décision de la Cour suprême du Canada d'entendre l'appel de la Commission scolaire francophone du Yukon. Vous pouvez consulter dans ce Bulletin la position de la Fédération à la suite de l'annonce du plus haut tribunal au pays d'entendre la cause de la CSFY ainsi que les reportages diffusés sur ce développement juridique majeur pour l'éducation en langue française en contexte minoritaire au pays.

À la lecture du Bulletin, vous constaterez également que la FNCSF poursuit ses efforts de démarchage auprès d'organismes en éducation du Québec. Ainsi, la Fédération a été présente aux congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec et du Quebec English School Boards Association afin de sensibiliser ces deux organismes à la réalité de nos conseils scolaires francophones en contexte minoritaire. À l'heure de la mondialisation où la planète devient de plus en plus petite, il est de mise de multiplier les rapprochements entre organismes partageant des intérêts communs en éducation.



Je vous invite également, si ce n'est déjà fait, à lire L'INFORM@teur. Vous le trouverez sur notre site Web. Il vous suffit de cliquer sur l'onglet RNDGE et par la suite sur le sous-onglet Bulletin virtuel. Cette dernière édition de L'INFORM@teur présente des dossiers clés en éducation en contexte minoritaire auquel vous serez confrontés. Ce bulletin vous offre d'ailleurs la possibilité d'en faire une lecture en accélérée grâce à un condensé des faits saillants.

En terminant, j'en profite pour vous souhaiter un bel été, chaud et ensoleillé. Je vous retrouverai frais et dispo en septembre pour poursuivre ensemble le travail amorcé en éducation afin de contribuer à la réussite de nos communautés francophones et acadiennes !

*Robert Maddix* ←



## Fusillade à Moncton :

Comment le District scolaire francophone Sud a géré la crise



*Cette rubrique vise à mettre en lumière certaines initiatives ou réussites des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire.*

Le 4 juin dernier à Moncton, peu après 18 h, un homme lourdement armé abat 3 policiers de la GRC et en blesse deux autres avant de prendre le large.

C'est la consternation. Les autorités sont sur un pied d'alerte pour appréhender le suspect. L'équipe du District scolaire francophone Sud qui couvre la région de Moncton, se doit de réagir rapidement, d'une part pour assurer la sécurité de ses élèves et d'autre part pour rassurer les parents et son personnel.

Gestion 101 d'une crise par Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques au District scolaire francophone Sud.



Lors du défilé avant les funérailles, un officier tient le chien du maître-chien Dave Ross abattu lors de la fusillade.

### Jour 1 :

**4 juin, 21 h :** Mobilisation de l'équipe d'intervention du District scolaire francophone Sud et de la direction générale du district scolaire voisin anglophone. Plusieurs heures plus tard, le suspect n'a toujours pas été appréhendé. Une décision est donc prise peu après minuit de fermer les écoles et les bureaux administratifs de toute la région du sud-est du Nouveau-Brunswick.

### Jour 2 :

**5 juin, 5 h :** Première communication du district scolaire pour annoncer la fermeture des écoles (médias, site Web et réseaux sociaux). Les demandes médiatiques sont centralisées auprès du coordonnateur des relations stratégiques. La directrice générale est désignée comme unique porte-parole pendant la crise afin d'uniformiser les messages clés et de permettre aux autres intervenants de se concentrer sur la préparation du retour en classe.

**8 h :** Rencontre à l'extérieur de la ville de l'équipe d'intervention (gestion des communications internes et externes, planification du retour en classe, mise sur pied des services de soutien)

(suite à la page suivante)



**13 h :** Deuxième communication avec utilisation cette fois de la messagerie automatisée du district scolaire pour joindre les parents. Le message est axé sur la sollicitude, l'engagement du district scolaire à soutenir les élèves et le personnel à leur retour en classe et comprend des conseils pour apaiser l'anxiété des enfants et des adolescents confrontés à des événements tragiques. La directrice générale, Monique Boudreau, accorde plusieurs entrevues à Radio-Canada, TVA et aux médias locaux.



**14 h :** L'équipe d'intervention entre en communication avec Kevin Cameron, expert en évaluation de la menace de renommée internationale. Monsieur Cameron valide le plan d'intervention du district scolaire et met l'accent sur l'importance de communiquer et de veiller à ce que la situation retourne à la normale le plus rapidement possible.

**16 h :** Téléconférence avec les directions d'écoles pour identifier notamment leurs besoins au niveau du soutien aux élèves. Affectation de suppléants pour les écoles de Moncton qui pourront prendre la relève d'un enseignant en cas de besoin.

**18 h 45 :** Le district scolaire envoie une mise à jour aux parents publiée aussi sur son site Internet. Devant une menace toujours non maîtrisée, on annonce que les écoles demeureront fermées jusqu'à ce que la Sécurité publique et la GRC en décident autrement.

### **Jour 3 :**

**6 juin, 0 h 10 :** Le suspect est arrêté.

**7 h 30 :** La décision de garder les écoles fermées est maintenue. On annonce la réouverture des écoles pour le lundi 9 juin 2014 à l'heure habituelle. Une communication est acheminée aux parents.

**9 h :** L'équipe d'intervention se réunit à nouveau pour officialiser le plan d'intervention dans les écoles. Une conférence téléphonique a lieu avec les psychologues, travailleurs sociaux, conseillères et conseillers pour s'assurer que tous comprennent leur rôle.

**13 h :** Une conférence téléphonique a lieu avec les directions d'écoles afin de leur présenter le plan d'intervention et répondre à leurs inquiétudes.

**15 h :** La directrice générale envoie une lettre au personnel pour lui faire part du plan d'intervention et des services de soutien disponibles en cas de besoin. Les directions d'écoles convoquent ensuite leur personnel à une rencontre en personne ou à une conférence téléphonique pour leur permettre de coordonner le retour en classe, le lundi 9 juin.



#### **Jour 5 :**

**8 juin, 17 h :** Le coordonnateur des relations stratégiques communique avec les médias et leur demande de ne pas se présenter dans une école, le lendemain matin afin d'assurer un retour à la normale le plus rapidement possible.



**District scolaire  
francophone Sud**

*Apprendre. Grandir. Devenir.*

#### **Jour 6 :**

**9 juin, retour en classe :** La directrice générale et les membres de la haute direction du district scolaire font une tournée de toutes les écoles de Moncton pour s'assurer que tout se passe bien. Ils offrent du réconfort au passage. Le coordonnateur des relations stratégiques veille à garder les médias à l'écart.

**15 h :** La directrice générale envoie une lettre aux parents pour leur faire part du déroulement de la journée. Tout s'est relativement bien déroulé.

**16 h :** Une évaluation de la journée est faite avec l'équipe d'intervention. On juge que les services de soutien doivent rester disponibles en cas de besoin, mais que la plupart des intervenants peuvent retourner à leur routine.

#### **Conclusion :**

Après évaluation, nous avons déterminé que le succès de la gestion d'une crise comme celle qui est survenue cette année repose dans l'application des « 4 C » : concertation, collaboration, compassion, communication. En situation d'urgence, on doit se concerter et pouvoir compter sur les expertises des uns et des autres pour maximiser les chances de succès de notre opération. Se rencontrer en un lieu commun permet aussi de resserrer les liens, d'échanger nos énergies et d'obtenir l'appui des autres en cas de besoin. Le travail de collaboration ou le travail d'équipe est essentiel. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées et avoir l'occasion de contribuer à la stratégie. En situation de crise, les décisions tout comme les messages véhiculés au sein de la communauté scolaire doivent être empreints de compassion. Le parent établit la confiance qu'il a envers le système d'éducation sur sa capacité d'être compatissant avec ce qu'il vit et de prendre les décisions qui s'imposent en pareilles circonstances. Enfin, la communication doit être au cœur de toutes les décisions. Des mises à jour rigoureuses et fréquentes avec toutes les parties prenantes permettent de se sentir rassuré et appuyé pendant le processus qui vise à se remettre de la crise.





## Commission scolaire francophone du Yukon :

### La Cour suprême accepte d'entendre l'appel

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est ravie que la Cour suprême du Canada ait choisi d'entendre l'appel de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) dans l'affaire qui l'oppose au gouvernement yukonnais.



Le 10 avril dernier, la CSFY déposait une demande d'autorisation d'appel auprès du plus haut tribunal au pays afin qu'il interjette appel de façon accélérée. Moins de trois mois plus tard, la Cour suprême annonce qu'elle accepte de se prononcer sur la question de la pleine gestion scolaire qui est au cœur du litige qui oppose la CSFY au gouvernement yukonnais.

La CSFY réclame depuis plusieurs années la pleine gestion scolaire afin qu'elle ait les moyens notamment de gérer ses programmes, son personnel, ses bâtiments et ses finances. Actuellement, le ministère de l'Éducation du Yukon gère en tout ou en partie ces secteurs pour la commission scolaire.

La FNCSF se réjouit de savoir que la Cour suprême sera appelée à trancher de façon définitive sur les questions importantes entourant les droits de gestion des conseils scolaires francophones. Car la Fédération estime qu'il y a urgence de clarifier cet enjeu en raison du nombre croissant de ses conseils scolaires qui ont maille à partir avec leur gouvernement provincial/territorial responsable de financer l'éducation destinée aux francophones.



Bien que le droit à une instruction dans la langue officielle de la minorité soit protégé par la *Charte* et par la *Loi sur les langues officielles*, plusieurs conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada éprouvent des difficultés à faire respecter leurs droits de gestion. Le manque d'écoles et de ressources fait en sorte que l'éducation en langue française, dans plusieurs milieux, ne bénéficie pas des conditions équivalentes à celles accessibles à la majorité.

Dans sa demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême, la CSFY fait valoir, entre autres, que pour renverser les torts de l'assimilation, il est essentiel qu'elle puisse accorder des permissions d'admission à des ancêtres francophones, des immigrants et des francophiles dans la mesure où cela fait avancer l'objet de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ainsi, pour la première fois, le plus haut tribunal au pays sera appelé à se prononcer sur le droit des conseils scolaires francophones à l'extérieur du Québec d'accorder des permissions d'admission à des catégories de personnes pouvant être admises selon l'article 23.



La Fédération estime par ailleurs que cette affaire dépasse le simple cadre éducatif. La décision que rendra la Cour suprême du Canada dans cette cause sera déterminante quant à la vitalité et la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire au pays.



Rappelons qu'en 2009, la CSFY entamait après plusieurs années de négociations infructueuses avec le ministère de l'Éducation du Yukon un recours judiciaire contre ce dernier quant aux installations scolaires et au droit de gestion de la commission scolaire.

Elle obtenait dans un premier temps un verdict favorable. Cependant, le gouvernement a porté la cause en Cour d'appel qui a renvoyé l'affaire pour un nouveau procès. La CSFY ne considérait pas l'option d'un nouveau procès viable compte tenu des ressources financières et humaines déjà investies dans ce recours. Elle a donc choisi de se tourner vers le plus haut tribunal au pays pour trancher la question.

Pour entendre les entrevues accordées par la FNCSF à ce sujet, vous pouvez consulter les hyperliens suivants :

<http://ici.radio-canada.ca/regions/colombie-britannique/2014/06/26/001-autorisation-appel-csfy.shtml>

<http://youtu.be/6NK82093tfQ>

(Reportage au téléjournal de Radio-Canada Vancouver le 26 juin 2014 ←



## Présence de la Fédération au Québec : Rapprochement avec la FCSQ et la QESBA

### Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

La FCSQ tenait son congrès annuel les 12 et 13 juin dernier à Québec sur le thème de la qualification et de la formation de la main-d'œuvre. La Fédération nationale des conseils scolaires francophones était présente à la demande de la présidente de la FCSQ, Madame Josée Bouchard.



La présidente de la FCSQ,  
Josée Bouchard

L'événement a permis à la FNCSF de rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation du Québec, Monsieur Yves Bolduc. Ce dernier a d'ailleurs été agréablement surpris de voir la présence de représentants du milieu de l'éducation en langue française en contexte minoritaire.



Yves Bolduc, ministre de  
l'Éducation au Québec

Le ministre Bolduc a livré un message somme toute positif aux délégués présents à l'événement. Après la tourmente des dernières années pendant lesquelles l'avenir des commissions scolaires au Québec était fortement remis en question, le ministre Bolduc a tenu à rassurer les commissaires scolaires venus l'entendre. « Les défis qui nous attendent sont considérables autant qu'ils sont complexes, mais le gouvernement est déterminé à les relever. Et c'est notamment en étroite collaboration avec les commissions scolaires que nous comptons y arriver » a-t-il affirmé.

### Pertinence des commissions scolaires et rationalisation des activités

Il a par ailleurs souligné la pertinence de l'existence des commissions scolaires qui depuis leur création en 1948 sont passées de 1 927 à 72! « Comme mécanismes de gouvernance, les commissions scolaires sont, depuis leur création, des acteurs stratégiques de notre développement social, culturel, économique et politique. Non seulement cette structure est pertinente, mais elle est globalement efficace et elle porte ses fruits » a précisé le ministre Bolduc. Il a, dans la même veine, reconnu que les mandats confiés aux commissions scolaires se sont diversifiés, élargis et complexifiés au fil des ans et que leur structure de gouvernance a souvent été modifiée.

Le ministre a souligné l'importance pour les commissions scolaires de participer à l'amélioration de la gestion des fonds publics tout en maintenant la qualité des services aux élèves. À cet égard, il a avancé la possibilité pour les commissions scolaires de regrouper certains de leurs services et envisage diverses voies d'amélioration,

*(suite à la page suivante)*



de décentralisation, de réduction de la bureaucratie et de simplification de la reddition de comptes. Bref, le ministre a résumé la chose en affirmant qu'il faudra faire mieux et autrement pour favoriser la réussite éducative.

Rappelons que le dernier budget du Québec prévoit des compressions de 380 millions en éducation auxquelles s'ajoutent un peu plus de 100 millions de coupes additionnelles pour l'Enseignement supérieur.

### **Persévérance scolaire, qualité de l'air, maternelle 4 ans, anglais intensif, enseignement du français et nouveau programme d'histoire au secondaire.**

Parmi les priorités du gouvernement québécois en éducation, on trouve l'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles, la maternelle 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés, l'implantation éventuelle et progressive de l'anglais intensif chez les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, de nouvelles mesures pour améliorer les compétences en lecture et en écriture et un nouveau cursus en histoire pour les élèves de secondaire 3 et 4 et, finalement, une politique pour la réussite et la persévérance scolaires d'ici 2015.

La Fédération des commissions scolaires du Québec regroupe la vaste majorité des commissions scolaires francophones du Québec. Elles veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Elles offrent aussi des services notamment en matière de ressources humaines et de ressources matérielles et financières. De plus, les commissions scolaires ont la responsabilité de répartir équitablement les ressources entre leurs établissements et de rendre accessible, en tout temps, un transport scolaire sécuritaire.

### **Quebec English School Boards Association**

Par ailleurs, pour la première fois, la FNCSF était présente au congrès de la QESBA qui avait lieu aussi à Québec. La Fédération a ainsi pu participer à une table ronde afin d'échanger sur les enjeux respectifs auxquels font face les commissions scolaires anglophones du Québec et les conseils scolaires francophones du Canada qui évoluent tous deux en contexte minoritaire. La FNCSF a ainsi pu sensibiliser les membres de la QESBA aux revendications de plusieurs de ses membres pour atteindre leur autonomie soit la pleine gestion scolaire afin de pouvoir gérer seuls notamment leurs programmes, personnel, bâtiments et finances.



**Le président de la QESBA,  
David D'Aoust**

Fait à noter, la QESBA met déjà en application le concept de regroupement de services avancé par le ministre de l'Éducation du Québec, Monsieur Bolduc, grâce à son *labour relations team* qui dessert l'ensemble de ses commissions scolaires au chapitre des ressources humaines.

Le président de la QESBA, Monsieur David D'Aoust, sera possiblement des nôtres au congrès annuel de la FNCSF.





## RDEE à l'Île-du-Prince-Édouard :

### Faciliter l'intégration des immigrants francophones

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDEE) de l'Île-du-Prince-Édouard tenait récemment un colloque sur l'immigration francophone, l'un des quatre domaines du Plan stratégique sur l'éducation en langue française au Canada. Ce colloque auquel participait la FNCSF avait pour objectif d'outiller les représentants d'organismes afin qu'ils facilitent l'intégration des nouveaux arrivants dans les milieux de travail et communautés francophones.



L'Île-du-Prince-Édouard offre un potentiel de croissance démographique francophone intéressant puisque plus de 95 pour cent de sa population francophone est soit née à l'île ou ailleurs au pays. L'immigration francophone ne représente que 3 pour cent de la population francophone.



Selon les données du recensement de 2006, entre 1991 et 2006, le Canada a accueilli plus de 372 000 immigrants de langue française, dont près de 77 500 se sont installés au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Pendant cette période, l'Île-du-Prince-Édouard a accueilli 45 immigrants.

La Fédération a ainsi profité de sa présence à l'événement pour faire du réseautage. Ainsi, la FNCSF a pu échanger avec des représentants du RDEE sur la récente rencontre avec plusieurs sous-ministres adjoints à laquelle les deux organismes ont participé en mai à Ottawa.

Rappelons que le 21 mai dernier, la FNCSF était conviée à une première : une rencontre à Ottawa avec une douzaine de sous-ministres adjoints au gouvernement fédéral. Cette rencontre avait pour but d'échanger sur les enjeux et tendances en matière de langues officielles.



Il s'agissait d'une première édition de consultations annuelles du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO). ←



## La Pédagogie à l'école de langue française :

Les conseils scolaires désignent chacun un porteur de dossier qui sera formé à l'automne

L'appui des 28 conseils scolaires francophones est déterminant pour la réussite de ce projet qu'est la Pédagogie à l'école de langue française (PELF).

La PELF est une approche transformationnelle relative à la vitalité des minorités francophones et un outil pour briser l'isolement de milliers d'enseignants qui comprend :

- Près 170 capsules vidéo qui sont des moments pédagogiques, prétexte à des discussions et réflexion sur des sujets aussi divers que la musique de langue française, l'usage du français dans les corridors de l'école, les expressions canadiennes-françaises savoureuses, etc.
- Ces capsules s'adressent à tout le personnel enseignant, en particulier le personnel enseignant nouvellement arrivé de milieux majoritaires, le personnel enseignant qui doit s'adapter à un nouveau cadre d'intervention et le personnel enseignant originaire d'autres pays.
- Ces capsules s'inspirent toutes de situations réelles rapportées par des enseignantes et enseignants. Des scénarios mettent en scène ces situations diverses qui sont interprétées non pas par des acteurs, mais par des élèves et des enseignantes et enseignants du réseau d'éducation en langue française au pays. Cela confère un cachet d'authenticité à ces capsules vidéo.



Les conseils scolaires ont désigné ce printemps un porteur de dossiers qui assistera à une formation de deux jours sur la PELF les 25 et 26 septembre prochains à Halifax en marge du congrès annuel de l'ACELF.

Cette formation permettra d'explorer en profondeur ce qu'est le projet de la Pédagogie à l'école de langue française.

À partir d'une visite guidée du concept Web, les participants pourront :

- S'approprier les conditions essentielles à la PELF et ses concepts clés qui permettent de rejoindre les besoins des élèves des écoles de langue française en contexte minoritaire;
- Découvrir la banque de vidéos de modelage qui fait des liens avec les recherches les plus récentes dans le domaine;
- Réfléchir sur leurs pratiques et sur les moyens d'intervenir auprès des élèves en contexte francophone minoritaire;
- Découvrir l'espace personnel du site Web de la PELF afin de collaborer avec les collègues de leur milieu et d'ailleurs afin d'entretenir des liens professionnels avec eux;
- Établir des liens entre la PELF et diverses initiatives pancanadiennes en appui à l'éducation de langue française au cours des dernières années.

Par ailleurs, la réunion permettra à ce groupe de :

- Développer un plan de diffusion de la PELF adapté aux besoins de leur milieu respectif;
- De faire partie d'un réseau collaboratif en vue de s'appuyer mutuellement dans la mise en œuvre de la PELF. ←



## Compressions au Conseil des écoles francosaskoises :

### La FNCSF prend position



*L'article ci-dessous, sous la plume de Lucien Chaput de Francopresse, a été diffusé dans les hebdomadaires francophones au pays. Il est notamment paru le 20 juin dernier dans l'Aurore Boréale de la Saskatchewan. Les extraits en orange font état de la position de la FNCSF.*

#### **Le défi de financer la pleine gestion scolaire**

Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan a demandé le 12 juin à la vérificatrice provinciale d'effectuer une analyse de la gouvernance et des finances du Conseil des écoles francosaskoises (CÉF). Une série d'événements récents mettent à dure épreuve la confiance des parents et inquiètent à l'échelle nationale.

Entre les premières coupures de postes annoncées en octobre 2013, la démission du directeur de l'éducation du CÉF en février, le changement de présidence en mars et de nouvelles coupures de l'ordre de 4,4 millions en juin, deux collectifs de parents ont vu le jour pour exprimer leurs inquiétudes.

Le Collectif des parents mobilisés pour une meilleure gestion scolaire s'est formé en 2013. « On était plusieurs à s'interroger sur la logique des coupures annoncées », explique la porte-parole Gabrielle Lepage-Lavoie. Ces parents décident de mener leur propre enquête.

« Lorsqu'on s'est rendu compte de l'ampleur des coupures, poursuit le parent de Saskatoon, on a établi un dialogue entre des parents de plusieurs communautés, dont Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert et Lloydminster. Une centaine de parents ont signé une lettre afin d'envoyer un message clair au CÉF.

« Nous voulions qu'il prenne au sérieux les préoccupations soulevées par notre enquête, dit-elle. Les relations entre le gouvernement et le conseil scolaire étaient tellement tendues qu'il n'y avait plus de progrès. De nombreux projets étaient difficiles à réaliser parce qu'il n'y avait pas de financement. Et il fallait un budget équilibré qui efface le déficit. »

À l'AGA en janvier 2014, les parents se sont mobilisés, rappelle Gabrielle Lepage-Lavoie. « Le CÉF a demandé notre appui et on continue à travailler ensemble pour régler la crise. Depuis, le Collectif est satisfait, il y a eu un gros progrès. Une fois la stabilité rétablie au CÉF, il va falloir retourner à la Province. Mais avant d'aller chercher d'autre financement, il faut être responsable avec ce qu'on a. »

Début avril, un deuxième groupe de parents exige des changements. Le groupe d'une dizaine de parents, principalement du Sud de la province, a rapidement trouvé des sympathisants, explique Alpha Barry, le porte-parole du Collectif des parents anciennement silencieux.



« Nous voulons nous assurer que nos enfants bénéficient d'un système scolaire fort, géré de façon responsable et financé à sa juste valeur, selon nos droits constitutionnels, et que nos élus soient imputables », souligne le parent de Regina.

Les deux groupes voient l'audit d'un bon œil. « La vérification n'est pas nécessairement une mauvaise chose », évalue Gabrielle Lepage-Lavoie. « Elle nous permettra de voir ce qui fonctionne bien et moins bien.

« On a voulu tout avoir tout de suite des pré-maternelles dès l'âge de 3 ans et l'éducation virtuelle. C'est louable. Malheureusement, il n'y avait pas le financement nécessaire. Il faut revenir à la base de ce qu'est une bonne gestion scolaire, de ce qui permet la réussite de nos enfants. On n'essaye pas de demander toutes choses pour être égal, mais équitable. »

Pour Alpha Barry, l'enjeu principal, c'est le « sous-financement et le changement dans l'approche. Il faut une formule adéquate de financement des mandats culturel et communautaire. Aussi, nous devons nous assurer de la transparence chez nos élus. On ne veut plus jamais de surprises comme on vient de vivre. »

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est préoccupée. Cette situation existe ailleurs au pays, où d'autres conseils scolaires tentent de faire respecter le droit à une instruction protégée par la Charte canadienne des droits et libertés.

« La situation en Saskatchewan n'est pas perçue par la FNCSF ni par ses membres comme une remise en question de la capacité des francophones de gérer leurs propres écoles, indique le directeur général Roger Paul. C'est plutôt vu comme un exemple de la difficulté qu'éprouve un nombre croissant de nos conseils scolaires à faire respecter leurs droits de gestion.

« Beaucoup de chemin reste à parcourir avant d'atteindre la complétude institutionnelle du système francophone, selon lui. Il est souhaitable d'étendre l'application de la Charte aux services à la petite enfance et à l'éducation postsecondaire. L'intervention en petite enfance est primordiale, non seulement pour le développement des enfants, mais aussi pour le renouvellement de la minorité francophone. »

Les programmes suivants ont été retranchés ou mis en veilleuse par le CÉF afin d'équilibrer son budget : la prématernelle à 3 ans, le baccalauréat international au primaire, le programme interculturel et l'éducation virtuelle pour les communautés sans école.

« Nous sommes conscients que le triple mandat du Conseil est affecté », a indiqué le président du CÉF, André Denis, lors des coupures. « Nous allons continuer à négocier avec le ministère pour définir la Politique d'encadrement linguistique et culturel. Assortie d'un financement, cette politique permettra au Conseil et à la Province de corriger les défis récurrents. »

Conclusion de Roger Paul : « De telles politiques permettent de clarifier les questions liées au financement des conseils scolaires francophones, à leur degré de gestion et à leurs politiques d'admission. On peut ainsi éviter des recours juridiques coûteux en temps et en argent tant pour ces conseils que pour les gouvernements. » ←



# Éducation en langue française au Canada :

## Promotion auprès des organismes membres des réseaux en immigration francophone



[www.ELF-Canada.ca](http://www.ELF-Canada.ca)

La promotion du site Web sur l'éducation en langue française au Canada se poursuit. Au cours de l'été, les organismes membres des réseaux en immigration francophone recevront des signets bilingues portant sur ce site Web.

Les réseaux en immigration francophone (RIF) comptent plus de 400 organismes et institutions de différents secteurs de la francophonie qui viennent en aide aux immigrants. Ces réseaux sont présents dans neuf provinces et deux territoires. Ils développent et mettent en œuvre des plans stratégiques et des plans d'action concertés pour faciliter la promotion, le recrutement, l'accueil, l'intégration socio-économique, culturelle et favoriser la régionalisation de l'immigration.



Peu importe l'endroit où vous avez choisi de vous établir au Canada, des services éducatifs en français de qualité vous attendent.

Pour en savoir davantage, rendez-vous au [www.ELF-Canada.ca](http://www.ELF-Canada.ca)



Une initiative de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones 

Rappelons que le site Web de l'ELF Canada a vu le jour en décembre 2013. Il vise à mieux faire connaître l'éducation en langue française en contexte minoritaire notamment auprès des nouveaux arrivants francophones.

Nous espérons que la distribution de ces signets auprès d'immigrants récents, par l'entremise de ces réseaux en immigration francophone, permettra d'informer ces nouveaux arrivants de l'existence d'écoles de langue française en contexte minoritaire. Malheureusement, trop souvent ces immigrants francophones se tournent vers des écoles de langue anglaise faute de connaître l'existence de notre réseau en éducation de langue française au pays. Nous souhaitons que ces signets puissent aider ces nouveaux arrivants à faire un choix éclairé quant à l'éducation de leurs enfants.

Par ailleurs, de nombreuses écoles élémentaires et secondaires de langue française en contexte minoritaire au pays recevront également pendant l'été de nouveaux signets. Il s'agit du deuxième envoi postal visant à les appuyer dans leurs démarches auprès de nouvelles familles désirant inscrire leurs enfants dans une école de langue française. ←



## L'INForm@teur est de retour :

Revivez en mots et en images les moments forts du GREF

Nous vous présentons quelques extraits de L'INForm@teur paru au début du mois.



- « La formation favorise le développement de la carrière du personnel et la fidélisation de l'équipe en augmentant son sentiment d'appartenance à l'organisme, sa satisfaction et, en définitive, sa motivation. La formation permet à l'employé de faire connaître son travail à d'autres travailleurs. » Gyslaine Hunter-Perreault, présidente du RNDGE



- « Je me demande si nous ne traversons pas une autre crise latente. Bien entendu, nous jouissons de nouvelles institutions chèrement acquises, notamment dans le domaine de l'éducation. Mais ces institutions ne peuvent répondre seules à tous les défis du moment. Et ces défis sont nombreux. » François Boileau, commissaire aux services en français de l'Ontario



- « On a des écoles de langue française pour enseigner la francophonie, sinon on irait en immersion. Il ne suffit pas de donner aux élèves et aux étudiants une langue, il faut leur donner un projet. » Alexis Couture, président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française



- « Les politiques en immigration et les conditions économiques ne favorisent pas l'établissement d'un nombre équitable d'immigrants francophones dans vos communautés. Il s'agit d'une problématique que j'observe attentivement. Je compte m'assurer que le gouvernement fédéral et ses partenaires provinciaux comprennent l'importance de l'immigration pour les francophones et qu'ils travaillent avec vous pour renforcer la vitalité des communautés. » Graham Fraser, commissaire aux langues officielles



- « Il est important de fédérer nos forces, d'agrandir nos espaces sociaux. Si le communautaire n'est pas présent, on ne peut pas réaliser les projets au sein des écoles et des conseils scolaires. Il est important de travailler ensemble, de briser les silos. Plus il y a de gens à la table, plus les projets deviennent gagnants. » Louis Allain, directeur général du Conseil de développement économique du Manitoba
- « Au Canada, on y trouve près d'un demi-million d'entreprises francophones présentes surtout dans certains secteurs clés, soit la fonction publique, la santé et l'éducation. Il y a d'autres secteurs que les francophones pourraient exploiter davantage, soit ceux notamment de la biotechnologie et du numérique. » Aldéa Landry, avocate et femme d'affaires néobrunswickoise



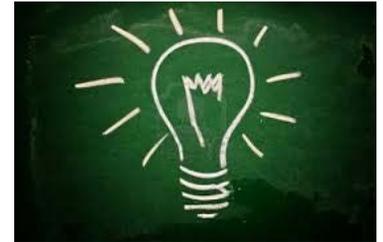
- « Certes, il y a un coût au bilinguisme, mais le bilinguisme a un revenu, et je crois que ce revenu est beaucoup plus fort. Lâchez-moi un peu avec la traduction. Plus on parle de langues, plus on s'ouvre de marchés. » Mario Lefebvre, président-directeur général de l'Institut de développement urbain du Québec



- « La recherche la plus imposante sur ce qu'il y a de mieux pour aider l'élève à réussir, soit celle du chercheur de renommée internationale John Hattie, présente 138 facteurs classés par ordre décroissant ayant un impact sur le rendement de l'élève. Le facteur le plus déterminant de la réussite de l'élève demeure l'enseignant. » Steve Bissonnette, professeur et auteur

- « Un expert, c'est quelqu'un qui rend ses décisions plus simples, sachant ce qui peut être ignoré et ce sur quoi son attention doit porter. Cette attention il faut la mettre sur la prévention et l'intervention précoce. » Égide Royer, psychologue, auteur et professeur

- Quand tu rends plus humaines les raisons d'aimer la francophonie, tu deviens un modèle inspirant pour les élèves et tu risques ainsi de donner un visage humain au concept de la francophonie. » Lise Paiement, enseignante et auteur ←



L'INFORM@teur

Juin 2014 – Numéro spécial sur le GREF 2014

### Mot de la fin : album souvenir

Le GREF est plus qu'un rendez-vous pédagogique bisannuel. C'est aussi une célébration de la francophonie canadienne, un moment privilégié où l'on met en valeur des élèves de notre réseau d'écoles de langue française. Ce montage-photo et la vidéo qui l'accompagne sont un rappel de l'excellence du personnel scolaire qui soutient et forme nos jeunes.



On peut trouver L'INFORM@teur au :

[http://www.fncsf.ca/files/L\\_INFORM@teur\\_special\\_GREF2014\(3\).pdf](http://www.fncsf.ca/files/L_INFORM@teur_special_GREF2014(3).pdf)



## Prix Jean-Robert-Gauthier :

### Date limite en août pour soumettre les candidatures

Les conseils scolaires francophones ont jusqu'au 22 août pour soumettre une candidature pour l'édition 2014 du prix Jean-Robert-Gauthier. Ce prix est décerné annuellement par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones à un conseiller scolaire francophone ou acadien pour souligner, à l'échelle nationale, son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Le lauréat, à l'instar du sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de détermination face aux embûches ainsi que d'initiative et d'originalité dans son approche. Il aura, malgré les difficultés rencontrées, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction. Il aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et aura acquis le respect et l'admiration de ses pairs.

Défenseur des droits des francophones à l'extérieur du Québec, Jean-Robert Gauthier (1929-2009) a pris position et est intervenu à de nombreuses reprises dans les dossiers concernant les langues officielles au Canada et la Constitution canadienne. Il a su établir des relations avec des organismes voués à la défense des droits des francophones au Canada et en Ontario.

Le prix Jean-Robert-Gauthier est remis chaque année dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF lors de son banquet. La cérémonie aura lieu cette année le vendredi 17 octobre prochain à Niagara Falls (Ontario).

Il s'agira de la 12<sup>e</sup> édition. L'an passé, le prix Jean-Robert-Gauthier a été décerné à Monsieur Jean Lemay, actuellement président de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) et conseiller scolaire au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO). Fonctionnaire fédéral à la retraite, monsieur Lemay cumule plus de 25 ans d'expérience comme conseiller scolaire. ←



**Le président de la FNCSF, Robert Maddix, en compagnie du lauréat 2013 du prix Jean-Robert-Gauthier, Jean Lemay**



## Porte tournante :

### Nominations, départs et autres

**André Denis** a été réélu le 20 juin dernier par acclamation à la barre du Conseil scolaire francsaskois.



Lors de son élection, il en a profité pour féliciter les élèves et les finissants pour leurs accomplissements. Il a par ailleurs étendu ses remerciements à l'ensemble du personnel et aux parents pour leur patience, leur collaboration et leur soutien pendant la période de transition.

Il a aussi notamment souligné le travail du conseiller Yvan Lebel qui termine son mandat au sein du CSF après 7 ans, dont 4 comme président.

**Yvonne Careen** vient d'accepter la direction générale de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest. Elle était auparavant directrice à l'école Allain St-Cyr.



Mme Careen est native de la Saskatchewan. Elle a commencé sa carrière en éducation à Yellowknife en 1989. Ayant complété sa maîtrise en leadership en éducation à la San Diego State University et voulant se diriger en administration, c'est en 2004 qu'elle devient directrice adjointe de l'école St-Joseph.

À l'automne 2006, madame Careen devient coordonnatrice des programmes de français à la Yellowknife Catholic Schools. C'est en 2009 qu'elle se joint à la Commission scolaire francophone comme directrice de l'école Allain St-Cyr.

De son côté, **Bertrand Dupain** assumera les fonctions de directeur général du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique à partir du 1er juillet 2014.



Il occupait le poste de directeur général par intérim depuis janvier 2014. Bertrand Dupain a auparavant été directeur de l'École Victor-Brodeur de Victoria, avant d'accéder au poste de directeur général adjoint du CSF en janvier 2013.

Selon le CSF, M. Dupain apporte une connaissance approfondie, grâce à ses nombreuses années de service au sein de l'organisme puisqu'il a occupé différentes fonctions qui lui ont permis de très bien connaître le contexte et les enjeux de l'éducation francophone en Colombie-Britannique.

*(suite à la page suivante)*



Par ailleurs, trois directions générales de l'éducation quitteront prochainement.



**Marie LeBlanc-Warick**, de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, prendra sa retraite prochainement, après une longue carrière en enseignement. Elle assumait la direction générale du CSFTNP depuis novembre 2011. Elle avait également occupé le poste de direction générale adjointe depuis le mois d'août 2008.

Mme LeBlanc-Warick a fait sa carrière en enseignement et en administration en Saskatchewan avant son arrivée aux Territoires du Nord-Ouest. Elle s'est dévouée pendant douze ans en salle de classe et ensuite à la direction d'une école fransaskoise. La Fédération des enseignants et des enseignantes de la Saskatchewan a ensuite embauché Mme LeBlanc-Warick pour faire le développement des services aux enseignants francophones au sein de la FES.



De son côté, **Mario Cyr**, du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, prendra sa retraite le 30 juin 2014, après 9 ans à la barre de ce dernier. Sa carrière compte plus de 30 ans en enseignement et en administration scolaire. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint une note envoyée en votre nom lors d'une soirée de reconnaissance.

Pédagogue à la fine pointe des développements dans le monde de l'éducation, il a veillé à l'implantation de programmes à la petite enfance qui ont encadré les maternelles à temps plein dans toutes les écoles du CSF pratiquement une décennie avant les autres.

Il est parvenu à faire croître les résultats académiques de l'ensemble de sa clientèle scolaire en établissant des programmes d'enseignement novateurs qui ont contribué en grande partie à l'augmentation sans précédent du nombre d'inscriptions dans les écoles du Conseil scolaire francophone. Ce sont les méthodes implantées par Mario Cyr qui permettent aujourd'hui au CSF d'établir sa réputation nationale sur la qualité de son enseignement.

Finalement, **Lorraine Taillefer**, de la Commission scolaire francophone du Yukon, quitte son poste de directrice générale afin de relever de nouveaux défis au sein d'Éducation Yukon.



Elle a été embauchée à la CSFY il y a 7 ans. Son engagement et son dévouement au sein de l'organisme ont permis de faire grandement avancer la cause de la CSFY pour l'obtention de la pleine gestion scolaire.

Notons, entre autres, que Lorraine Taillefer fut un acteur de premier plan et un témoin de grande importance dans le recours judiciaire qui oppose la CSFY au ministère de l'Éducation du Yukon.





## À noter au calendrier ...

**Quoi :** Congrès annuel de la Canadian School Boards Association  
**Lieu :** Niagara Falls (Ontario)  
**Quand :** 3 au 5 juillet 2014 <http://cdnsba.org/professional-development/csba-congress>

---

**Quoi :** Jeux de la francophonie  
**Lieu :** Gatineau (Québec)  
**Quand :** 23 au 27 juillet 2014 <http://jeuxfc.ca/>

---

**Quoi :** Formation et réunion d'affaires du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE)  
**Lieu :** Shediac (Nouveau-Brunswick)  
**Quand :** 10 au 13 août 2013

---

**Quoi :** Rencontre du comité exécutif de la FNCSF  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 11 septembre 2014

---

**Quoi :** Rencontre de la Table nationale sur l'éducation (TNE)  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 12 septembre 2014

---

**Quoi :** Rencontre du conseil d'administration de la FNCSF  
**Lieu :** Par audioconférence  
**Quand :** 18 septembre 2014

---

**Quoi :** Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)  
**Lieu :** Halifax (Nouvelle-Écosse)  
**Quand :** 25 au 27 septembre 2014 <http://www.acef.ca/congres-acef/description.php> ←

---